

Vous souhaitez nous rejoindre ?

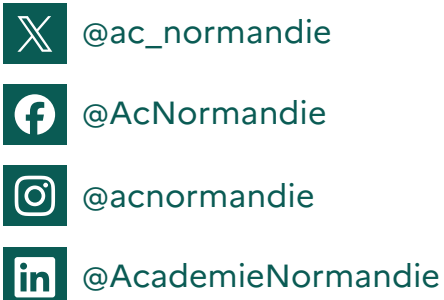
Être titulaire d'un diplôme d'état de docteur en médecine et inscrit à l'Ordre des médecins

Travailler dans le cadre d'un contrat avec l'éducation nationale

En intégrant le corps des médecins de l'éducation nationale par concours de la fonction publique puis en suivant une formation à l'EHESP

Modalités de candidature

<https://www.ac-normandie.fr/devenez-medecin-ou-infirmier-de-l-education-nationale-130924>



ÊTRE MÉDECIN

DANS L'ÉDUCATION
NATIONALE

C'est **améliorer la santé des élèves** grâce à la prévention et le dépistage

C'est **travailler en équipe** autour de l'enfant et de ses parents avec les membres de la communauté éducative et l'ensemble des partenaires de la santé (hôpital, ARS, services de soins...)

ÉDUCATION NATIONALE
Des femmes et
des hommes qui
changent la vie
pour toute la vie

La prévention individuelle

Visite médicale au cours de la 6^{ème} année pour repérer et orienter vers des parcours de diagnostic et soins les élèves à risque de difficultés à entrer dans les apprentissages

Visite médicale auprès des élèves mineurs travaillant sur des travaux réglementés (machines dangereuses)

Visite médicale auprès des élèves malades, présentant des troubles des apprentissages ou du comportement pour favoriser leur scolarité par la mise en place d'une réponse à leurs besoins (projet d'accueil individualisé, plan d'accompagnement personnalisé...)

Promotion de la santé

Contribution à la promotion de la santé par des **formations et des actions** améliorant la capacité des élèves à **préserver leur propre santé physique et mentale** dans une démarche de santé publique et communautaire



Une diversité de missions



Veille sanitaire en cas de maladie contagieuse (tuberculose, méningite...) en lien avec l'ARS



Formation des personnels



Surveillance de l'environnement scolaire



Interventions lors de la survenue d'évènement grave



Participation à la protection de l'enfance